

Dossier de candidature au « Prix Paul Gabay 2024 »

Ce prix est destiné à récompenser un ou plusieurs chercheurs travaillant dans le domaine des cancers professionnels.

Les travaux soumis peuvent concerner des approches expérimentales (visant à explorer le mécanisme d'action ou l'effet cancérigène d'agents du milieu professionnel), épidémiologiques ou être en rapport avec des actions de prévention (programmes spécifiques d'évaluation des expositions), de dépistage ou de prise en charge sur le plan médico-social.

Les candidats doivent soumettre un mémoire traitant d'un sujet de recherche original précis. Le mémoire est remis en 2 exemplaires, accompagné d'un curriculum vitae d'une page (Il peut également être transmis par mail). Les dossiers devront parvenir au Comité du Val-d'Oise pour le 15 janvier 2024.

Le mémoire comporte un volume maximal de 10 à 12 pages (hors annexes éventuelles) et doit être accompagné d'un résumé de 20 lignes et de 3 à 5 mots clés.

Le plan type du mémoire comporte un rappel des connaissances dans le champ spécifique exploré, une présentation de l'objectif du travail, une description des méthodes employées, des résultats obtenus et leur apport dans le champ des cancers professionnels. Les actions de valorisation du travail sont également présentées, le cas échéant (publications, communications, etc.).

L'évaluation par le jury portera plus spécifiquement sur l'adéquation du travail à l'objet du Prix, l'originalité du travail, sa qualité méthodologique, et les retombées attendues (en terme de connaissance de nouveaux risques, prévention, diagnostic, thérapeutique) dans le domaine des cancers professionnels.
